

core de vie politique, et que ce n'est que bien plus tard, au commencement du ^{xiv}^e siècle, après des luttes sanglantes, que la commune fut constituée (1); ils appartenaient donc forcément soit à une confrérie de métier, soit à une confrérie religieuse, seules associations alors tolérées.

Le cadre des investigations ainsi rétréci, il devient possible, malgré l'absence des documents explicites, de serrer de plus près le problème historique, de dégager même un nom et de reconnaître enfin dans les promoteurs, les administrateurs de l'œuvre dont les frères pontifes ne furent d'abord que les architectes et les entrepreneurs, les frères du Saint-Esprit lyonnais. Ce n'est pas, en effet, une simple présomption qui doit résulter des témoignages qui nous apprennent que l'Aumônerie supprimée par Renaud de Forez s'appelait l'*Aumônerie du Saint-Esprit du pont du Rhône* (2); qu'à Lyon, au milieu du ^{xiii}^e siècle, fonctionnait une *Confrérie du Saint-Esprit* dont on ignore l'origine (3); que le 3 septembre 1254, le pape Innocent IV « manda à tous les archevêques et évêques de laisser publier dans leurs diocèses, autant de fois que besoin serait, par les députés du *recteur et des confrères du Saint-Esprit*

(1) V. l'excellent travail que vient de publier M. Pierre Bonnassieux sous ce titre : *De la réunion de Lyon à la France, étude historique d'après les documents originaux*. Lyon, A. Brun, 1875, in 8°.

(2) « Innocent IV, en l'année 1243, confirma...les dons que Renaud, archevesque de Lyon, du consentement du chapitre, avait fait à l'Aumosnerie du Saint-Esprit du Pont du Rhosne » (*La forme de la Direction et æconomie du Grand Hostel-Dieu*, etc. Lyon, 1646, p. 6).

(3) Archives départementales, fonds de S. Paul, Saunerie, chap, 2, n° 1.